

ANNABA

Plus de 427 millions de dinars investis dans la pêche

Plus de 427 millions de dinars ont été investis dans le secteur de la pêche et des ressources halieutiques au niveau de la wilaya de Annaba au titre du programme de soutien à la relance économique (PSRE), ce montant dont plus de 166 millions de dinars octroyés au titre du soutien de l'Eta a été consacré à la réalisation de 26 projets se traduisant par l'acquisition de 4 cha-

liutiers, 17 sardinières et du financement de trois projets de réhabilitation et deux autres projets intégrés.

Ces investissements, qui ont permis à la création de 193 postes d'emploi, viennent, soutient-on, s'ajouter aux 78 projets relatifs à l'acquisition de barques pour la pêche artisanale au profit des jeunes inscrits dans les différents dispositifs d'aide de l'Etat : Ansej (11 projets), Cnac (38), Angem (27) et fonds de la zakate (2). Ces projets vont permettre la création de 239 emplois, indique la direction de la pêche et des ressources halieutiques qui fait état, par ailleurs, d'un autre investissement opéré par un privé et qui consiste en la réalisation d'un projet en aquaculture au niveau de Chetaïbi susceptible de créer 30 postes d'emploi. Parallèlement à cela, il a été enregistré la réalisation du nouveau siège de la direction de la pêche dont l'occupation se fera dans les prochains jours, en plus de l'équipement de deux antennes de pêche implantées à Chetaïbi et à la cité Seybouse dans la perspective d'une meilleure prise en charge de l'activité et du développement du travail de proximité. Le secteur de la pêche enregistre également des travaux d'extension, d'aménagement et d'équipement de l'Ecole de formation technique de pêche de Annaba en vue d'augmen-



ter ses capacités pédagogiques d'accueil et d'accompagner le développement de l'activité de la pêche, 470 stagiaires en classes spéciales et 69 en formation initiale dans les spécialités d'apprentis marins, électrotechniciens et agents aquacoles ont subi une formation à l'Ecole de formation technique de pêche (EFTP) de Annaba. Pour l'année scolaire 2006/2007, sur les 130 candidats qui ont passé le concours d'accès à la formation dans cet établissement, 91 ont été retenus. S'agissant de la réglementation régissant le secteur de la pêche, la direction de la pêche et des ressources halieutiques fait état, à ce propos, de la mise en branle de mesures de sensibilisation des professionnels du secteur, armateurs notamment, en vue de bénéficier des autorisations de pêche, documents

réglementaires indispensables à l'exercice de l'activité de pêche. Il est attendu de ces mesures, une meilleure gestion de la flottille et la préservation des ressources halieutiques. La production halieutique enregistrée au niveau de la wilaya de Annaba durant les trois derniers trimestres de l'année 2006 a été de l'ordre de 6 130 tonnes de poissons, toutes espèces confondues.

Par ailleurs, la deuxième phase de l'étude d'évaluation des ressources coralliennes a été lancée en 2006 à partir de Annaba par le ministre du secteur, Ismail Mimoun. Cette étude, qui a été confiée à un groupement français, va déterminer, indique-t-on, les conditions d'exploitation du corail au niveau des différentes zones maritimes du pays sur la base d'un mode d'alternance.

Nabil Kebaili

INDUSTRIE-ZAC

Mise en œuvre d'un programme de réhabilitation

Un programme de réhabilitation de trois Zones d'activités commerciales (ZAC) au niveau de la région de Annaba a été mis en œuvre au courant de l'année 2006. Ce programme, prévu sur trois ans, prévoit des aménagements des ZAC sur le compte du Trésor public. La première étape de ce programme a ciblé la ZAC de Sidi-Salem, située dans la commune d'El-Bouni, susceptible d'ouvrir des perspectives aux investisseurs potentiels compte tenu de sa position géographique à proximité de la ville d'Annaba et de l'existence de voies de communications. La deuxième phase de ce programme concernera en 2007 la ZAC du marché d'intérêt national (MIN), implantée également dans la commune d'El-Bouni puis celle de Oued-Aneb dans la daïra de Berrahal, l'année suivante. S'agissant des autres ZAC que compte la région de Annaba, leur prise en charge en matière d'organisation et d'aménagement se fera par l'agence foncière de la wilaya en fonction des priorités et des moyens financiers de celle-ci avec la contribution des pouvoirs publics y compris les collectivités locales concernées. Par ailleurs, une étude relative à l'embellissement des trois entrées de la ville d'Annaba a été programmée dans le but de dégager des lots de terrain supplémentaire destinés à l'investissement.

N. K.

M'SILA

Un séminaire national sur la gestion des cantines scolaires

Vu l'impact social de la cantine scolaire notamment chez les écoliers démunis, la tutelle a organisée, les 16 et 17 janvier, un séminaire national au profit des inspecteurs des cantines des 48 wilayas au technicum Djaber-Ben-Hayen à M'sila ayant pour thème "Développer les connaissances des techniques de la gestion administrative et financière des cantines scolaires". Le séminaire entre dans le cadre des réformes scolaires à l'instar du projet de l'établissement, et beaucoup d'intérêt a été porté à cette formation, avec huit inspecteurs IEF formateurs, voulant instaurer une bonne prise en charge de ce nombre incessant des rationnels qui ont atteint 60% au début de l'année 2007. Par contre, on a enregistré seulement 13% en l'an 2000. 10 400 cantines ont été ouvertes cette année contre 4 600 en l'an 2000. Selon M. Derriche, sous-directeur de l'action sociale au ministère de l'Education nationale, les présents ont fortement défendu le menu consistant en une ration équilibrée dans l'intérêt sanitaire de l'élève. Par ailleurs, le poste de cuisinier est la seule préoccupation puisqu'il est occupé par des employés de la commune qui n'ont aucune formation relative à la cuisine, sachant que la cantine dépend de la commune.

A. Laïdi

LUTTE ANTI-DROGUE La police arrête un trafiquant de psychotropes

Les éléments de la police anti-drogue ont pu mettre fin, le 17 janvier dernier, aux agissements d'un jeune homme de 36 ans en possession de 61 comprimés et d'une bouteille de 2,5 ml d'un liquide hallucinogène.

Sur ordre du procureur de la République près le tribunal de M'sila, le domicile du mis en cause a été perquisitionné où on a mis la main sur trois autres bouteilles de même produit et d'une bonne quantité de boîtes de comprimés vides.

L'inculpé, transféré devant le juge d'instruction, a été placé sous mandat de dépôt pour détention et commercialisation de stupéfiants et produits hallucinogènes.

A. L.

BORDJ-BOU-ARRERIDJ / BILAN 2006

500 accidents, 92 décès, 900 blessés et des "points noirs"

Les statistiques des activités routières du groupement de gendarmerie de Bordj-Bou-Arreridj avancent une affreuse barre de 500 accidents sans compter les catastrophes routières à l'intérieur des 34 agglomérations. Selon une source du corps en question, le nombre de décès passe de 63 à 92, soit une augmentation inquiétante de presque 50% par rapport à l'année 2005, idem pour le nombre de blessés qui a atteint un plafond de 900 soit une hausse de 100 victimes par rapport à l'année passée. Les causes majeures de cette hécatombe ont un rapport direct soit avec le conducteur lui-même, excès de vitesse et non-respect du code de la route, soit avec l'état lamentable des routes dans certains tronçons connus pour être des points noirs, notamment ceux de la RN5 qui connaissent journalièrement un immense trafic routier, en particulier durant les heures de pointe. Le phénomène commence à prendre de l'ampleur également sur les RN 45 et 76. Il faut noter en ce sens que 70% des accidents de la route

dans l'espace de la wilaya se concentrent sur les trois RN citées. "Si le parc automobiles de la wilaya se résume à environ 100 000 véhicules, 27 000 autres transitent par les frontières, notamment est-ouest de la wilaya, ce qui rend la mission de la Gendarmerie nationale extrêmement difficile, explique un responsable des routes des hommes en vert. En l'absence d'une étude comparative entre les véhicules légers et les poids lourds dans les causes des accidents, on se contentera de retenir seulement le témoignage d'un officier qui affirme que les camions sont à l'origine de la majorité écrasante des accidents.

Notons enfin que le détail relatif à la petite dénivellation (10 cm) sur la bordure de la RN5 du tronçon Bordj-Alger dont parle la gendarmerie serait à l'origine de manœuvres désespérées des conducteurs en situation de danger qui tentent parfois d'éviter les bourdes d'autrui d'où la nécessité de revoir la question dans son aspect technique afin d'éviter le pire.

Saâdène Ammara

GUELMA Un ingénieur des mines indélicat pris la main dans le sac

Un gérant d'auto-école du chef-lieu de wilaya s'est rapproché de nous pour relater la tentative de corruption dont il a été victime. Selon ses dires, un fonctionnaire de la Direction des transports, examinateur des candidats au permis de conduire, aurait exigé ce samedi dernier dans la matinée, un cadeau, en l'occurrence un bureau destiné à son fils.

Dans le dessein d'amadouer sa victime, C. F., âgé de 35 ans, s'est montré cool, voire généreux puisque onze candidats sur douze ont été admis aux épreuves du code de la route, huit sur neuf au créneau et cinq sur sept à la conduite. L'ingénieur des mines, qui aurait déjà choisi le petit bureau dans un magasin de la ville accompagné du gérant d'auto-école, était devenu pressant sachant que le montant était de l'ordre de 3 500 DA.

Notre interlocuteur s'empresse de narrer les faits délictuels au procureur de la République de Guelma qui décide de saisir le service de la police judiciaire rattaché à la Sûreté de wilaya. Les billets de banque sont photocopiés et la sourcière est tendue dimanche vers 15 heures au niveau de la rue Boumazza-Said. Dès la remise de la somme sus-indiquée, les policiers interviennent sur-le-champ et appréhendent C. F. en flagrant délit. Ce dernier qui est en garde à vue sera présenté cette semaine au parquet pour délit de corruption.

Lina Razane